



2025-68

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 15
Nombre de membres en exercice	: 12
Nombre de membres présents	: 06
Nombre de membres ayant délibéré	: 06

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 12 novembre 2025, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Séance à 19h00

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 novembre 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 13 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET.

Absents excusés : M. Daniel BOE – Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Monsieur Denis PAUL est élu secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-68 : Décision Modificative n° 1 – Pomme d'Or

Monsieur le maire expose au Conseil municipal, que suite aux diverses informations reçu de la Trésorerie, il est nécessaire de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après, afin d'ajuster les ouvertures de crédits votées au budget lotissement Pomme d'Or 2025.

- Considérant qu'il y a lieu de procéder à un mouvement de crédits de chapitre à chapitre sur le Budget lotissement Pomme d'Or 2025,

Objet	Section	Dépenses	Recettes	Chapitre	Article
Excédents de fonctionnement capitalisés	Investissement		- 31 989,14 €	10	1068
Produits finis (autres terrains aménagés)	Investissement		- 27 000,00 €	040	3551
Terrains aménagés	Investissement		+ 31 000,00 €	040	3555
Régions	Fonctionnement		+ 9 000,00 €	74	7472
Variations des stocks de terrains aménagés	Fonctionnement	+ 4 000,00 €		042	71355

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la décision modificative n°1 au budget lotissement Pomme d'Or pour l'exercice 2025, telle que détaillée ci-dessus.

Fait à MOURMELON LE PETIT le 21 novembre 2025

Le Maire
René MAIZIERES

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 21 novembre 2025
Et de la publication, le 21 novembre 2025
Le Maire
René MAIZIERES

